



CLE DU SAGE ALLAN

Réunion du 3 décembre 2024

A Belfort (90)

- 1. PRÉSENTATION DU 12^E PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU RMC**
- 2. ASSISES DE L'EAU DE L'ALLAN – RETOUR SUR LES ATELIERS ET PERSPECTIVES**
- 3. ETUDE DE GOUVERNANCE « GRAND CYCLE DE L'EAU » - POINT D'AVANCEMENT**
- 4. POINTS DIVERS**

SAGE Allan
CLE
3 décembre 2024

- 12^e
programme
AERMC
- Assises de
l'eau
- Gouvernance
- Points divers

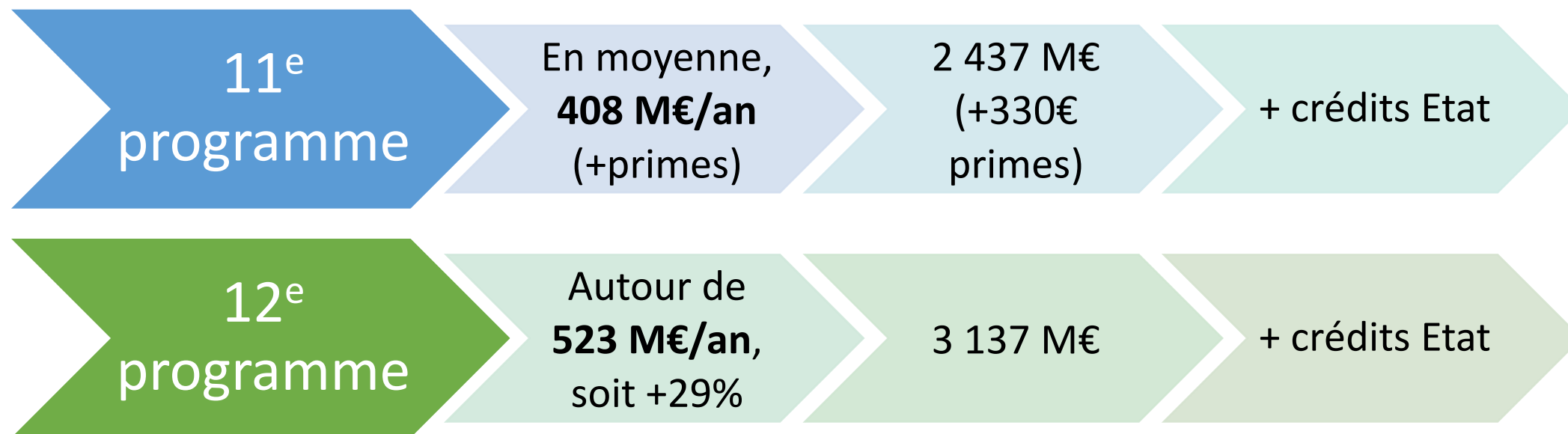


PRÉSENTATION DU 12^E PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE



Le 12^e programme 2025 – 2030

Budget pour l'intervention



Plan eau : +125M€/an

Les grands enjeux du 12^e programme



Atteindre les objectifs de bon état des milieux



Adapter les territoires au changement climatique



Reconquérir la biodiversité



Assurer une solidarité de bassin entre les territoires

5 axes d'intervention



Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs



Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité



Améliorer la qualité des eaux des milieux



Gérer durablement la ressource en eau potable



Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères

Les orientations du 12^e programme

❖ **Hausse et harmonisation des taux maximum : 50% ou 70% / 80% pour les aides aux milieux**

- Milieux et biodiversité : jusqu'à 80%
- Animation, gestion concertée, sensibilisation : jusqu'à 70%
- Partage de l'eau, économies d'eau agricoles: jusqu'à 70% dans les territoires en déséquilibre du SDAGE / jusqu'à 50% hors secteurs prioritaires
- AEP et assainissement : jusqu'à 50% / jusqu'à 70% dans le zonage de solidarité (FRR pour le bassin RM)
- Captages prioritaires, actions agro-écologiques : jusqu'à 70% (100% dans le cadre d'un PSE)
- Industriels et autres acteurs économiques : 40% (GE) à 60% (PE) selon encadrement européen (jusqu'à 70% pour R&D)
- Etudes générales : jusqu'à 50%

❖ **Réévaluation des coûts plafonds** pour tenir compte de l'inflation

❖ **Maintien du coût plancher de 10 000€/projet**



Axes du 12^{ème} programme : Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs

Economiser l'eau pour réduire les prélèvements dans les milieux

Acteurs économiques (agricoles, industriels...) - tous territoires

Collectivités – territoires prioritaires SDAGE ou contrat EAU&Climat

- ✓ Optimisation des infrastructures, réduction des fuites
- ✓ Sobriété des usages

50% AEP, 50 à 70% agriculture, 40 à 60% activités économiques

Organiser et gérer le partage de l'eau entre les usages

Tous territoires

- ✓ Projets de territoire pour la gestion des eaux (PTGE)
- ✓ Gestion collective de l'irrigation dont organisme unique de gestion collective (OUGC)
- ✓ Etudes prospectives

50%, 70% si territoires prioritaires

Mobiliser des ressources de substitution

Territoire prioritaire du SDAGE avec PTGE adopté

- ✓ Stockage
- ✓ Transfert depuis les territoires non prioritaires

50% AEP, 50 à 70% agriculture, 40 à 60% activités économiques

Renforcer la connaissance des pressions de prélèvement sur les milieux naturels

Tous territoires

- ✓ Suivis de la ressource
- ✓ Suivis des prélèvements

50% (70% si territoires prioritaires)



Axes du 12ème programme : Gérer durablement la ressource et l'alimentation en eau potable

Gérer durablement les services d'eau potable

Tous les territoires – 50%

- ✓ Etudes et outils de pilotage (SDAEP, PGSSE, structuration compétence...)

Restaurer et préserver une eau brute de qualité

Captages prioritaires et ressources stratégiques délimitées – 70%

- ✓ Animation,
- ✓ changement pratiques agricoles, actions DUP, maîtrise foncière
- 🚧 AAP PSE – 70% animation / 100% PSE

Aider les collectivités à s'adapter aux enjeux émergents

Tous les territoires – 50%

- ✓ Traitement des polluants émergents, en particulier PFAS
- ✓ R&D sur réseaux ou UPEP

Favoriser une gestion globale de l'AEP

Contrats Eau&Climat – 50%

- ✓ Animation,
- ✓ actions auprès des particuliers,
- ✓ changement pratiques collectivités



Axes du 12ème programme : Favoriser les dynamiques naturelles des milieux et reconquérir la biodiversité

Restaurer les milieux aquatiques et humides dégradés

Tous territoires

- ✓ Restauration des milieux – jusqu'à 80% (selon ambition)
- ✓ Continuité écologique – 50% (80% si effacement)
- ✓ Réduction pressions liées gestion hydrologique – 50%
- ✓ Réduction pressions EEE – 50%

Reconquérir la biodiversité dans une approche intégrée des milieux aquatiques et terrestres

Tous territoires – 80%

- ✓ Restauration des habitats et continuités des espèces inféodées à l'eau
- ✓ Mise en œuvre de stratégies régionales
+ Mesures SNB du Fonds vert

Préserver les milieux aquatiques et humides en bon état

Sur Rbios ou territoires ayant défini EBF / PGSZH / stratégie foncière

- ✓ Maîtrise foncière – 80%
- ✓ Mise en défens – 80%

Soutenir des stratégies d'action territoriales

Tous territoires

- ✓ Etudes intégrées BV, élaboration programme d'actions - 80%
- ✓ Elaboration plan gestion EEE – 50%
- ✓ Démarches participatives, concertation – 70%
- ✓ Animation territoriale




Objectifs du 12ème programme :

Préserver et restaurer les capacités des sols à infiltrer, stocker l'eau et recharger les aquifères

Favoriser la réserve utile par l'adaptation des cultures et la gestion du sol en agriculture

Tous territoires – 70%

- ✓ Expérimentation agricole
- ✓ Changement de pratiques agricoles
- ✓ Filières bas niveaux intrants

 AAP PSE – 70% animation / 100% PSE

Accompagner la transition vers une ville perméable

Tous territoires - Collectivités (50%) et acteurs économiques (40%-GE, 50%-ME, 60%-TPE)

- ✓ Schémas directeurs eaux pluviales
- ✓ déconnexion eaux pluviales des réseaux unitaires
- ✓ Animation GIEP

Contrat Eau&Climat

- ✓ Sensibilisation des particuliers
- ✓ Déconnexion eaux pluviales des réseaux séparatifs (hors contrat si > 2000m²)


Ralentir les ruissellements et infiltrer l'eau dans les sols en milieu rural

Tous territoires – 70%

- ✓ aménagements paysagers favorisant l'infiltration
- ✓ Démarches expérimentales permettant de produire des retours d'expérience

Préserver les zones humides

Tous territoires

- ✓ Changement de pratiques agricoles – 70%
- ✓ Filières bas niveaux intrants – 70%
-  AAP PSE – 70% animation / 100% PSE
- ✓ Préservation des zones humides – 80%



Objectifs du 12ème programme : Améliorer la qualité des eaux des milieux 1/2

Réduire les pollutions domestiques

1/ Gérer durablement les services d'assainissement - 50%

✓ **Tous territoires** : Etudes et outils pilotage (SDA, SIG...)

2/ Réduire l'impact des systèmes d'assainissement sur le milieu – 50%

- ✓ Stations : **PAOT / Gestion des boues / Traitement micropolluants sur STEU > 150 000 EH**
- ✓ Réseaux d'assainissement : **PAOT + non conformes**
- ✓ Gestion des eaux pluviales : **PAOT + déconnexion réseaux unitaires**

3/ Favoriser la gestion globale des systèmes d'assainissement et des eaux pluviales – 50%

Contrats Eau&Climat

- ✓ Large panel d'actions
- ✓ Animation

4/ Aider les collectivités à s'adapter aux enjeux émergents

✓ Sobriété en eau et en énergie dans les stations – 50%

Tous territoires

- REUT
- Production énergie à parti eaux usées
- ✓ R&D – 50%
- ✓ Réduire la pollution par les plastiques – 50%
 - Dispositifs macrodéchets issus des réseaux
 - Lutte contre fuites de biomédias



Objectifs du 12ème programme : Améliorer la qualité des eaux des milieux 2/2

Réduire les pollutions de nature industrielle (toutes activités économiques non agricoles)

Tous territoires

- ✓ Réduction des émissions les plus significatives (macro + micropolluants)
40%-GE, 50%-ME, 60%-TPE
- 📣 AAP opérations sectorielles de
branche pour les émissions dispersées
micropolluants
- ✓ Animation – 70%
- ✓ R&D - 50%-GE, 60%-ME, 70%-TPE

Réduire les pollutions agricoles

1/ Réduire les intrants

Tous territoires

- ✓ FBNI / Agriculture bio/ matériel
alternatif – 70%
- ✓ Mise aux normes Directive nitrates –
50%
- 📣 AAP PSE – 70% animation / 100% PSE

2/ Soutenir l'expérimentation – 50%

Démarches territoriales de réduction des substances dangereuses (RM)

Territoires à enjeux du SDAGE pour des
pollutions d'origine multiple

- 👉 Contrat avec une collectivité porteuse
de la démarche
- ✓ Animation, connaissance – 70%
- ✓ Réduction des émissions, traitement

La réforme des redevances

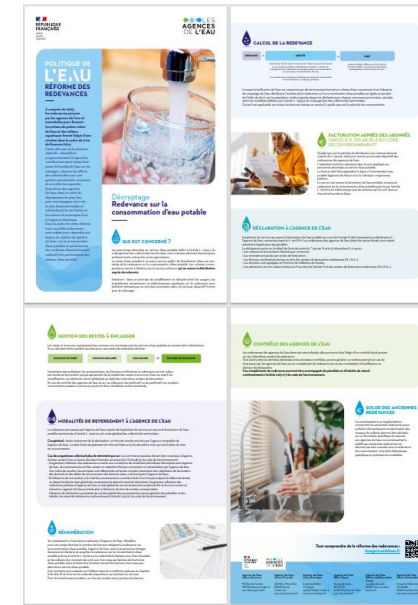
- [Plaquette générale](#)



- [FAQ "Tout comprendre de la réforme des redevances"](#)



- [Fiches techniques sur les 3 nouvelles redevances \(diffusion en octobre\)](#)



Éléments de communication à destination des abonnés, mis à disposition des services d'eau (diffusion début novembre) qui pourront les utiliser s'ils le souhaitent, pour informer leurs abonnés.

Liens des webinaires : [La réforme des redevances - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse \(eaurmc.fr\)](https://www.eaurmc.fr)

eMail : redevances@eaurmc.fr

- 12^e programme AERMC
- Assises de l'eau
- Gouvernance
- Points divers



ASSISES DE L'EAU DE L'ALLAN

Retour sur les ateliers et perspectives





Restitution des Assises de l'eau 2024

Territoire de Belfort



Les Assises de l'eau en dates

20 mars

**Conférence
de lancement**

1er octobre

**Atelier
Etangs et Rivières
à Valdoie**

10 octobre

**Atelier
Eau et sécheresse
à Fontaine**

22 octobre

**Atelier
Eau et urbanisme
à Delle**

Les membres invités



Les membres de la CLE

Élus, services de l'État et membres du bureau.



Grand public

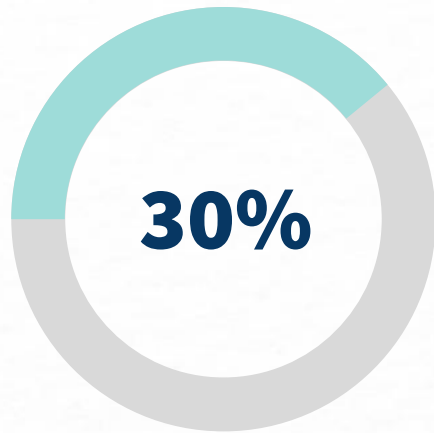
Les participants de la conférence de lancement ont été invité aux ateliers.

Élus du bassin de l'Allan

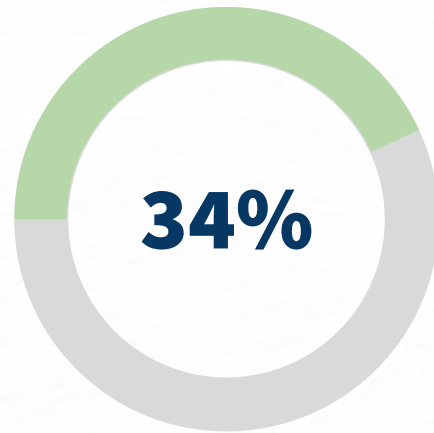
Chaque commune du SAGE Allan a reçu une invitation



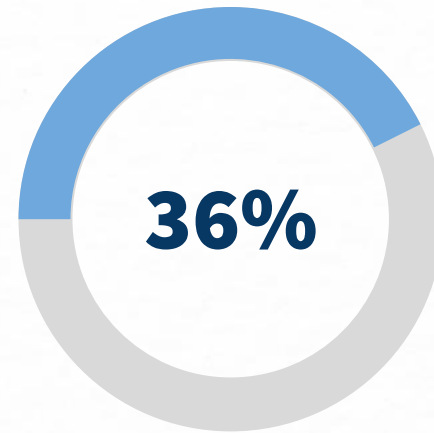
Participation



Élus



Citoyens



Techniciens

Descriptif des jeux réalisés en atelier

Étangs: une fresque des étangs a été proposée sur le modèle de la fresque du climat

Rivière : les participants ont réalisé questions / réponses sur le bon fonctionnement des rivières et leur bonne gestion

Qualité : réalisation d'un plan d'actions citoyen pour réduire les pollutions (chimique, domestique, agricole) induites sur les ressources en eau d'un territoire (rivières, nappes, lac, ruisseau ...)

Quantité : jeu de rôles (agriculteurs, gestionnaire AEP, industriel ...) visant à se partager une ressource commune de manière raisonnée et collective, le but étant que les joueurs puissent faire vivre leurs entreprises tout en préservant le milieu aquatique

Désimperméabilisation : jeu de rôles autour d'un projet concret sur la désimperméabilisation d'une cour d'école

Zone humide : jeu de rôles autour d'un projet de construction d'une zone d'activité en bordure de zone humide

Les plans d'eau

Sensibiliser

Les propriétaires d'étangs sur l'entretien, la conformité et la gestion des espèces afin d'éviter les impacts sur les cours d'eau

Régularité

Les étangs devraient être mieux contrôlés, des politiques d'effacement sont à envisager en cas d'abandon ou de non conformité et des sanctions pour non conformité

Gouvernance

Une structure dédiée de type EPAGE permettrait d'améliorer la gestion des plans d'eau et des rivières

Les piscicultures

Leur développement peut être un atout pour la filière piscicole locale

Les rivières

Pollution

Enjeu principal
identifié par les
participants

Produits chimiques

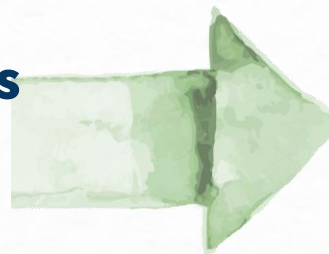
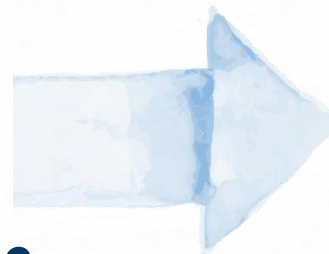
Pesticides,
Médicaments,

Pollution domestique

Déversements
réseau et station,
ANC

Augmentation des EEE

Pollutions plastiques



Agir sur le foncier

Sensibiliser

Transparence hydro

Restaurer

Entretien des berges
et ripisylves

La qualité de l'eau

01

INDUSTRIE

- Réviser les seuils et conventions de rejets
- Intensifier les contrôles

02

AGRICULTURE

- Limiter l'utilisation d'engrais et pesticides
- Replanter des haies bocagères

03

DOMESTIQUE

- Améliorer la gestion par temps de pluie
- Veiller à la conformité des stations d'épurations

04

Pour tous les domaines

- Sensibiliser dès le plus jeune âge
- Protéger les zones de recharges
- Échanger des terres comme un remembrement
- Risques d'aggravation des concentrations en polluants en raison de besoins croissants des ressources

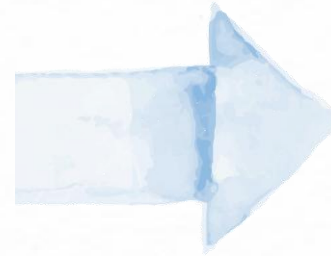
La quantité d'eau

Objectif

Une gestion
raisonnée de l'eau

Joueurs collectifs

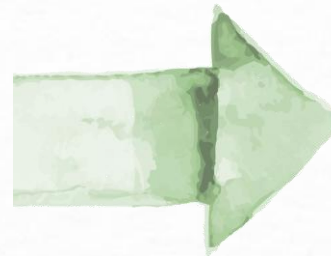
Qui arrêtent les
prélèvements en
cas d'atteinte du
DMB ou d'un seuil
de pollution



Pénaliser les gros
préleveurs /
consommateurs ?

A-t-on besoin d'eau
potable partout et
pour tout ? Double
réseau ? Coût ?

Joueurs solitaires



Définir les usages
prioritaires est
primordial pour
parvenir à une
gestion collective et
raisonnée

L'eau et l'urbanisme

01

DÉSIMPÉRMÉABILISER UNE COUR D'ÉCOLE

- Sensibiliser les enfants
- Amélioration du cadre de vie
- Réduction des îlots de chaleur
- Vers qui se tourner ?

02

PROTÉGER LES ZONES HUMIDES

- Limiter l'emprise au sol des projets
- Éviter les zones humides au maximum, plutôt que ERC
- Utiliser les friches industrielles
- Remembrement des terres ?

L'exhaustivité

Des problématiques abordées et des jeux proposés

La diversité

Des profils des participants et des rôles proposés dans les ateliers

**Les participants
ont apprécié**

Les supports

De présentation ainsi que les extraits vidéos proposés

Les échanges

Constructifs entre participants à l'occasion des jeux et avec les animateurs

Plus de temps

Certains jeux n'ont pas pu être terminés et les synthèses de fin d'atelier n'ont pas toujours pu être réalisées

Plus de réflexion

Certains jeux proposaient des réponses induites qui pour certains participants n'ont pas laissé suffisamment place à la réflexion.

**Les participants
auraient préféré**

Des exemples locaux

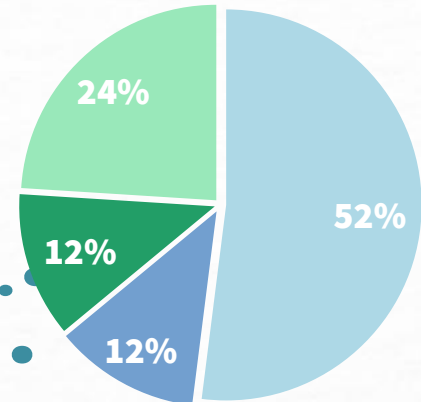
Il s'agissait d'un choix initial afin d'éviter les cas personnels des administrés.

Une meilleure information du public ciblé

Les jeux et les présentations devaient permettre à des personnes non initiées aux enjeux de l'eau de participer.

Pertinence des contenus

Les participants ont voté entre 1 et 5 sur la pertinence des contenus proposés :



5

4

3

2

Les raisons évoquées sont :

- **Une bonne sensibilisation**
- **La bonne prise en compte / compréhension des enjeux de l'eau et du changement climatique**
- **Des comparaisons possibles avec des cas concrets**

Les problématiques prioritaires

Inondation

Problématique la plus citée par les participants

Sécheresse

Gestion quantitative

Un accès durable et à un prix acceptable, envisager de nouvelles ressources

Préservation

Des ressources, des zones humides et des habitats qu'ils représentent

La qualité

Des rivières et des zones de captages

Les bonnes pratiques et solutions

Organisation

Améliorer la cohérence dans la gestion des enjeux de l'eau, éviter les cas par cas. Faut-il faire des petits pas partout ou un grand sur un seul domaine ?
Accompagnement des maires par les services de police de l'eau

Réglementation

Améliorer la communication afin de faire respecter la réglementation
Envisager plus de contrôles pour les industriels, les systèmes ANC
Protéger les espaces naturels

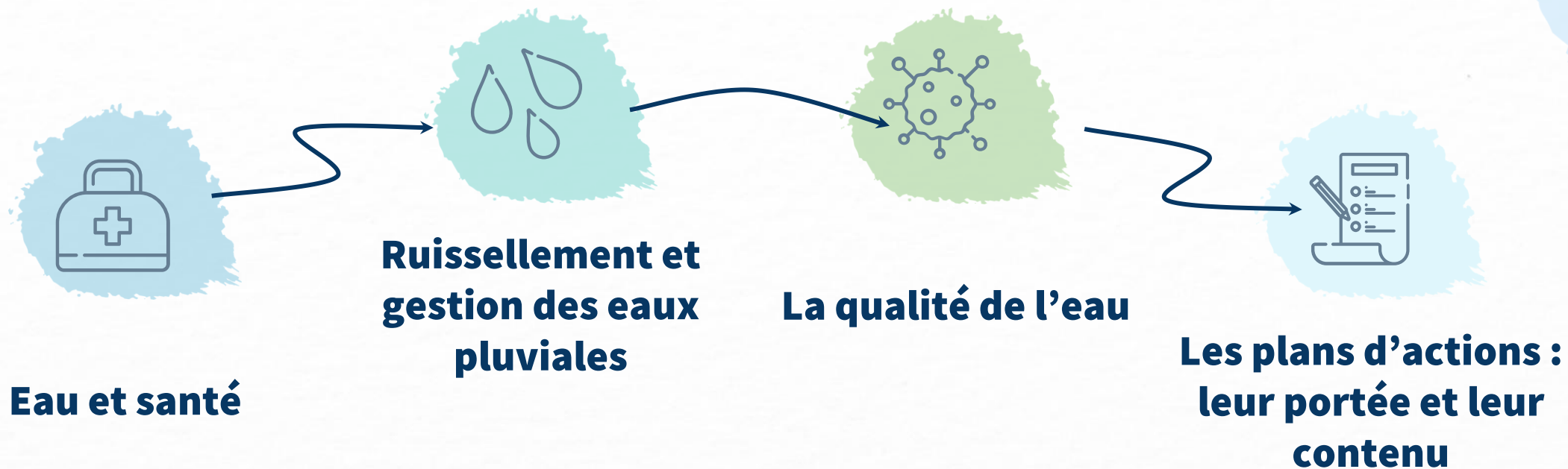
Technique

Bonne gestion des zones humides et des plans d'eau, reméandrer et planter des haies
Améliorer les process afin de prélever moins, mieux traiter et réutiliser

Communication

Mettre en œuvre une véritable culture du risque
Sensibiliser petits et grands sur les enjeux du territoire, la population a besoin de plus d'informations et de régularité
Mieux communiquer les gestes simples du quotidien

D'autres sujets pour la suite ?



Conclusion

La sensibilisation et la communication ont été les leviers les plus plébiscités par l'ensemble des participants pour permettre d'améliorer la connaissance des jeux de l'eau sur le territoire du SAGE.

Pour aller plus loin, quelques questions que nous souhaiterions partager :

- **Comment améliorer la communication auprès du grand public ?**
- **Comment améliorer la communication sur la réglementation ?**
- **Devons-nous mettre en œuvre des moyens de communication moins institutionnels ? (en particulier en période d'étiage)**
- **Par quels moyens pouvons-nous poursuivre les séances de présentation ?**



Merci de votre attention



- 12^e
programme
AERMC
- Assises de
l'eau
- **Gouvernance**
- Points divers



ÉTUDE DE GOUVERNANCE « GRAND CYCLE DE L'EAU »

Point d'avancement

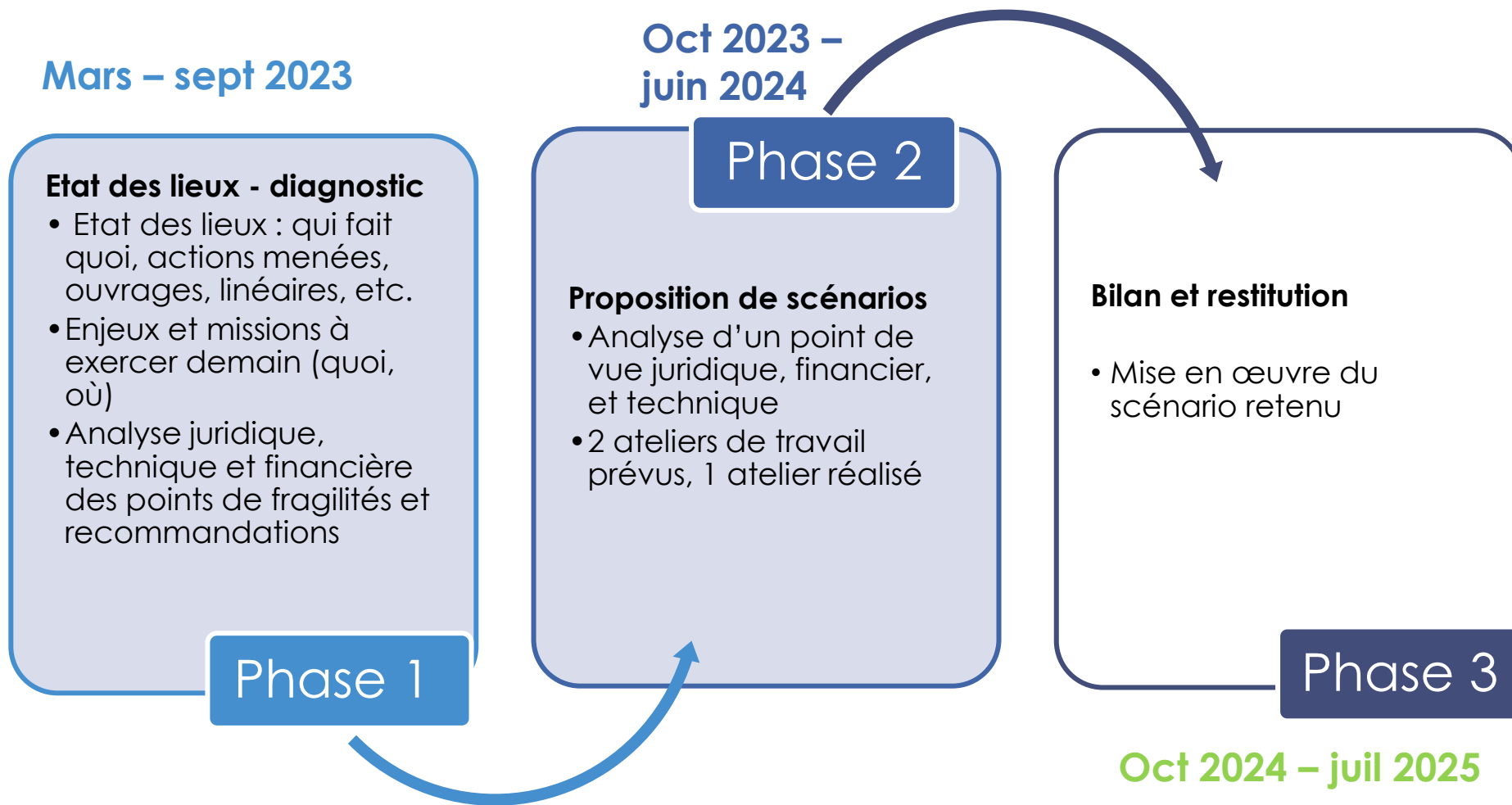
RAPPEL DE L'OBJECTIF

- Proposer une organisation pour optimiser la mise en œuvre des compétences grand cycle de l'eau et pour porter les démarches de bassin

Avec deux sous-objectifs :

- Assurer une stabilité et une visibilité à moyen terme pour la coordination des démarches (SAGE, PAPI, PTGE...)
- Optimiser l'exercice des compétences grand cycle (GEMAPI et hors GEMAPI) à l'échelle du bassin de l'Allan

→ Action phare du contrat de bassin 2022-2024



- 💧 Après le 1er atelier, échanges bilatéraux EPCI et préfet 90/DDT 90
- 💧 De ces discussions, il ressort un seul scénario acceptable par tous les EPCI :
 - Maintien de l'EPTB pour l'animation
 - Pas de mutualisation de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle
 - Possible mutualisation a minima des études globales, à discuter
- 💧 Suite à ces retours, formalisation par l'EPTB d'une proposition financière visant à :
 - Faire adhérer les EPCI de l'Allan à l'EPTB (condition nécessaire à la stabilité de l'animation)
 - Augmenter les moyens dévolus à l'animation de bassin versant (1 ETP supplémentaire + programme d'études globales sur 5 ans)
 - ➔ Aspect financier questionné par les EPCI
 - ➔ Explications sur l'approche coût global et nouvelle proposition de l'EPTB à la baisse (maintien de l'effectif actuel + report du programme d'études)
- 💧 Parallèlement, la tranche optionnelle de l'étude a été enclenchée
 - Rédaction d'une note de synthèse, de modèles de délibérations et projet de conventions, en vue d'une discussion au sein des conseils communautaires

- 💧 Décision des conseils communautaires sur l'adoption du nouveau schéma d'organisation (adhésion à l'EPTB + convention pour l'animation du SAGE et du PAPI sur 3 ans) :
 - Prochains conseils communautaires entre décembre 2024 et février 2025

- 💧 Quid de la poursuite de l'animation du SAGE au 1^{er} janvier 2025, la convention actuelle expirant au 1^{er} janvier ?
 - Maintien de l'animation du SAGE par l'EPTB possible en attendant la signature de la nouvelle convention
 - Convention PAPI en vigueur jusqu'au 1^{er} septembre 2025

- 💧 La CLE sera invitée à (re)désigner la structure porteuse du SAGE
 - Délibération à prévoir lors de la prochaine CLE

SAGE Allan
CLE
3 décembre 2024

- 12^e programme AERMC
- Assises de l'eau
- Gouvernance
- Points divers



POINTS DIVERS



Depuis lundi, 25 novembre 2024, est lancée une grande consultation du public (de 6 mois) et des assemblées (de 4 mois) sur les synthèses des questions importantes, autrement dit les grands enjeux qui se posent dans chaque bassin, en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de prévention des risques d'inondation.

Ces synthèses préfigurent l'actualisation des orientations fondamentales des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des grands objectifs des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2028-2033.

2 communiqués de presse ont été diffusés à cette occasion, que vous trouverez sur l'espace presse du site institutionnel de l'Agence :

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_127261/fr/les-citoyens-consultes-sur-les-enjeux-de-l-eau-et-les-risques-d-inondation

Vous trouverez également tous les éléments sur la consultation du public, ouverte jusqu'au 25 mai 2025 de manière dématérialisée, sur les sites Internet de bassin :

• www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/consultation-2024-2025-QI-SDAGE-PGRI

• <https://www.corse.eaufrance.fr/consultations/2024-enjeux-eau>

Les documents officiels y sont accompagnés :

- de supports de communication (plaquette et prochainement vidéos) pour faciliter la compréhension des documents officiels et le dépôt d'avis,
- du questionnaire en ligne pour recueillir les avis du public

Calendrier prévisionnel des réunions 2025

💧 CLE et Bureau

- Mi-février : **Bureau**
- Fin mars-début avril : **CLE**
→ délibération structure porteuse
- Fin juin : **Bureau**
- (Mi septembre : **Bureau**)
- Début décembre : **CLE**

- Bureaux supplémentaires selon demandes

+ visites de terrain
(syndicat des eaux de Giromagny,
ouvrages d'écroulement des crues du CD 90,
étangs du Nord Territoire)

💧 Commissions thématiques

- **COM1 Ressource quantitative**
 - Sécurisation AEP (NFC, Suisse), bilan PGRE, préparation période d'étiage
- **COM2 Qualité de l'eau**
 - Suivis qualité 90, pollutions toxiques, opérations collectives
- **COM3 Inondation**
 - COPIL PAPI
- **COM4 Milieux**
 - Projets de restauration, zones humides (inventaires communaux, projets fédération de chasse, PGSZH)
- **COM5 Organisation & communication**
 - Gouvernance grand cycle, Assises de l'eau

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



220 rue du Km 400 - 71000 MACON
Standard : 03 85 21 98 12

CONTACT

Hélène LAMBERT
Coordinatrice du SAGE Allan
EPTB Saône et Doubs – Antenne de Belfort
8 place de la Révolution française – 90000 BELFORT
Tél. 07 77 84 00 90
helene.lambert@eptb-saone-doubs.fr

AEP : Alimentation en eau potable

AERMC : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

ANC : Assainissement non collectif

CD : Conseil départemental

CLE : Commission locale de l'eau

DDT : direction départementale des territoires

DMB : débits minimums biologiques

EEE : Espèces exotiques envahissantes

EPAGE: Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

EPTB : Etablissement public territorial de bassin

ERC : Eviter, réduire, compenser

ETP : Equivalent temps plein

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

NFC : Nord Franche-Comté

PAPI : Programme d'actions de prévention des inondations

PGRE : Plan de gestion de la ressource en eau

PGSZH : Plan de gestion stratégique des zones humides

PTGE : Projet de territoire pour la gestion de l'eau

RMC : Rhône Méditerranée Corse

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux